

Assemblée générale du 12 Mai 2016

Présents (Adhérents et salariés) : P. LAGERBE, MF MILLET, A. LEJAY, J. RUNFOLA, H FLEISCHMANN, S. MOUCHET, C. VALLON, F. MEGDAD, E. LOPPIN, D. SAGET, B FOREAU, MN JUBENOT, A SOUM, A SEROBYAN, J DAVID, F MICHELON, C CHOCARDELLE, F LESELLIER

Invités : A. LESCOUET (Maire de St Brice Courcelles), D. TOPIN (Président du Claé), L. DEUTSCH (Directeur du Claé), B. DESPAGNE (ministère de l'agriculture), D. KLODAWSKI (Président des JACA), C. COLARDELLE (Trésorière des JACA), JP NIVOIS (Jardinot , Comité 1901)

Excusés : M. BETEILLE, M. PETERS, F. PERARD

Début de l'Assemblée Générale 19h30

1) Rapport moral

L'Assemblée débute par la présentation du rapport moral lu par Marie-Noëlle Jubénot (Présidente), après la distribution sur format papier :

L'École des Jardiniers

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 du 12 mai 2016

Rapport moral - Année 2015

Comme vous le constaterez dans l'exposé ou à la lecture du rapport d'activités, l'École des Jardiniers a prodigieusement développé ses actions au cours de l'année 2015. Certaines de ces actions avaient été décidées par mon prédécesseur, notamment celles qui s'inscrivent dans le cadre de la convention, signée avec l'Agence de l'Eau, dénommée « Jardin O Naturel », d'une part et celles liées au projet d'aménagement du terrain en partenariat avec Reims Métropole, d'autre part. D'autres actions de l'année 2015 résultent de demandes croissantes d'interventions provenant de diverses institutions locales. Ces nouvelles demandes elles-mêmes sont apparues dans un contexte de médiatisation et de réputation progressive, découlant par exemple de la tenue des ateliers-jardin, des conférences-débat et de la journée de rencontre qui constituent les principales animations du projet « Jardin O Naturel ».

De même, l'équipe des salariés a crû très rapidement. D'une salariée employée directement, et d'une salariée employée via le GEDA 51 (Groupement d'employeurs pour le développement Associatif), à ma prise de fonction en tant que présidente, nous comptons aujourd'hui six salariés employés directement, 4 CDI et 2 CDD, et deux salariées GEDA. En réalité, l'emploi d'un des salariés, maintenant CDD, avait préalablement été négocié par mon prédécesseur pour l'animation du jardin partagé des bénévoles du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile. L'emploi de deux autres nouveaux CDD 2015, du coordinateur, de l'association et d'un nouvel animateur, est constitutif de la mise en œuvre du projet « Jardin O Naturel ». En outre, une des deux salariées GEDA quittera ses fonctions à la fin du mois, compte tenu de ses autres contraintes professionnelles. Je tiens à la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli depuis le mois de juillet 2015. Elle sera remplacée par la nouvelle CDD, qui a pris ses fonctions au début de ce mois, et qui pourra fournir un volume horaire en secrétariat nettement plus important à l'association, ceci s'avérant nécessaire pour l'accompagnement et le suivi des nombreux projets.

Comme toutes structures en croissance, le développement engendre inévitablement des déséquilibres. A l'avenir, il sera nécessaire de continuer progressivement cette croissance tout en stabilisant la structure de l'association et surtout ces financements. De même, l'activité salariale a pu prendre un peu le pas sur l'activité bénévole. Celle-ci s'est maintenue dans le cadre de l'aménagement du jardin, dans la participation aux forums et à la journée festive de St Fiacre et bien sûr aussi par l'intégration de nouveaux membres dans le conseil d'administration. Il est cependant impératif de redynamiser le bénévolat et de repenser l'équilibre de la relation salariés-bénévoles.

Nous louons, depuis le 4 mai 2016, un local situé 110 rue des capucins au centre de Reims. L'hébergement d'une activité administrative justifiait l'occupation d'un local approprié. L'attente pour l'obtention d'un bureau permanent à la Maison de la Vie Associative devant durer au moins plusieurs mois, et les horaires restreints lors des vacances scolaires auraient pu être obstacle à notre activité. Nous avons également besoin d'un lieu pour le stockage de matériels. En outre, suite à la retenue de notre projet parmi 21 projets lauréats lors de l'appel à projet national du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, nous avons besoin d'un lieu approprié pour la conception et la création d'outils pédagogiques. Ce local pourra aussi être l'occasion de développer d'autres activités et permettre la redynamisation du bénévolat, par sa salle d'accueil, sa petite cuisine et son arrière salle qui pourra servir à l'archivage de documents (livres et revues) sur le jardinage.

Parmi tous les nouveaux projets, deux nous tiennent particulièrement à cœur. Ils concernent le développement probable de l'association à l'extérieur de l'agglomération Rémoise, grâce à la création d'antennes ou le développement d'activités à Châlons-en-Champagne et Épernay par des bénévoles intéressés de ces agglomérations.

L'année 2016 s'annonce prometteuse en termes de projets dont il faudra assurer conjointement, salariés et bénévoles, le suivi et la pérennité. L'application des lois Labbé et de transition énergétique peut également correspondre pour notre association à un tournant décisif de nos activités.

Marie-Noëlle Jubénot

Présidente de l'École des Jardiniers

2) Rapport d'activités :

Le rapport d'activités fait l'objet d'une présentation détaillée sur diaporama par Marie-Noëlle Jubénot (voir Présentation en annexe : Annexe rapport d'activités2015 diaporama).

Marie-Noëlle Jubénot présente également à l'assemblée le nouveau site internet de l'association (<http://lecoledesjardiniers.fr>) et ces différents onglets.

3) Projet de création d'une annexe de l'association à Châlons en Champagne

Elisabeth Loppin et Fatima Megdad, étudiantes dans le D.A.G.E.E.S. (Diplôme d'administration et gestion des entreprises de l'économie sociale) à l'U.F.R. de Sciences Économiques, Sociales et de Gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, ont présenté leur projet entrepris dans le cadre de leurs études et qu'elles désirent réaliser concrètement après l'obtention de leur diplôme.

Après avoir rencontré des membres de l'association, elles sont intéressées par l'idée de produire du lien via une activité de jardinage. Elles mettent en avant leur souhait de créer des activités ayant du sens, qui permettent de créer du lien intergénérationnel, et de partage. Elles ont travaillé sur un projet, dont elles exposent les grandes lignes, de création d'une antenne portée à la fois par la commune de Châlons en Champagne et l'École des jardiniers.

François Lesellier, en profite pour faire part d'un projet en gestation. Ce projet consiste à reprendre d'anciennes terres maraîchères à Madagascar afin d'apporter aide et assistance à toute personne en situation de souffrance (physique ou morale), de précarité ou d'exclusion dans ce pays. Il s'agirait d'accompagner techniquement l'ONG Europe Afrique Madagascar, déjà très implantée dans ce pays et de créer des échanges de savoir.

4) Principe d'adhésion au Claé de Saint Brice Courcelles

Le Claé, (Foyer Pour Tous Centre Social Educatif et Culturel) est une association de type loi 1901.

Son Président et le directeur nous présentent le fonctionnement du Foyer Pour Tous et le principe d'adhésion pour les associations accueillies. Ce sont les adhérents de l'association qui adhèrent et non pas l'association. Ainsi, les adhérents pourront bénéficier d'autres activités proposées par le Claé.

Cependant, M. Alain Lescouet, Maire de Saint Brice Courcelles, considère, comme cela a déjà été fait dans le passé, que l'on ne doit faire adhérer que les personnes habitants la commune ou susceptibles d'utiliser les services du Claé.

En outre, un membre du conseil d'administration désigné par chacune des associations adhérentes au foyer pour tous siège automatiquement au Conseil d'Administration du foyer. Les associations adhérentes participent ainsi à toutes les activités et au fonctionnement du Foyer pour tous et de la vie associative de la commune.

5) Présentation du Rapport financier :

A - Clôture de l'année 2015

Pascal Lagerbe et Chantal Chocardelle, respectivement trésorier et comptable de l'association, après distribution des tableaux à l'assemblée présentent, commentent et répondent aux questions sur les comptes de l'année 2015.

Le résultat positif s'élève à 6 921,21€ en tenant compte des amortissements réalisés sur des investissements et des provisions pour des départs potentiels de salariés en 2016 (provisions pour vacances, ...).



ÉCOLE DES JARDINIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 12 MAI 2016

RAPPORT FINANCIER 2015

Comptes de résultats 2015

RESULTAT	2015	2014
PRODUITS	8 695,36	14 517,74
SUBVENTIONS	101 697,00	32 926,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION	210,10	112,25
TRANSFERT DE CHARGES	17 252,34	7 906,97
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	127 854,80	55 462,96
CONSO MARCHANDISES - MATIÈRES	5 037,20	3 733,84
AUTRES ACHATS - CHARGES EXTERNES	4 884,65	1 891,85
SERVICES EXTERIEURS	6 072,35	1 531,93
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 525,04	4042,85
IMPÔTS ET TAXES	1 234,72	0
CHARGES DE PERSONNEL	73 645,15	36 637,95
DOT AMORTISSEMENTS -PROVISIONS	7 819,83	4 414,39
CHARGES DIVERSES	96,09	5,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	120 315,13	52 257,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 539,67	3 205,15
RESULTAT FINANCIER	+107,41	-298,12
RÉSULTAT COURANT	7 647,08 €	2 907,03
PRODUITS / CHARGES EXCEP.	-725,80 €	0 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	6 921,28 €	2 907,03 €

LES FINANCEURS

SUBVENTIONS	2015	2014
• Agence de l'Eau	60 479 €	-
• Conseil Régional	20 326 €	-
• DRAF	7 574 €	5 426 €
• Reims Métropole	10 000 €	15 000 €
• Ville de Reims	3 318 €	6 000 €
• Report		6 500 €
Totaux	101 697 €	32 926 €

RESULTATS DES ACTIVITÉS EN 2015

	PRODUITS EN €	CHARGES EN €	RESULTAT EN €	PARTICIPANTS
<i>Jardin Amateur</i>	4 660,06€	-6 601,99€	-1 941,93 €	22
<i>Jardin Partagé</i>	28 792,89 €	-26 337,07 €	2 455,82 €	45
<i>Jardin O naturel</i>	65 479,00 €	-62 473,16€	3 005,84 €	259
<i>Petits jardiniers</i>	8 354,75 €	-11 227,87 €	-2 873,12 €	80
<i>Autres activités Frais généraux</i>	20 675,51 €	-14 400,84€	6 274,67 €	44
<i>Ecole des jardiniers</i>	127 962,21 €	121 040,93€	6 921 ,28 €	450

BILAN ACTIF

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISÉ				
• Immobilisations corporelles	9 877,82€	4 586,48 €	5 291,34 €	3 521,61 €
• Valeurs mobilières			118,25 €	118,25 €
ACTIF CIRCULANT				
• Créances			2 291,94 €	3 687,85 €
• Disponibilités			22 207,05 €	12 833,96 €
• Produits à recevoir			21 265,00 €	-
TOTAL ACTIF			51 173,58 €	20 161,67 €

BILAN PASSIF

PASSIF	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
Capitaux Propres (Report à Nouveau)	12 337,23 € 6 921,28 €	12 337,23 €
Provisions	3 000,00 €	3 000,00 €
Emprunts	10 000,00 €	0 €
Dettes fournisseurs	3 104,70 €	1 752,44 €
Dettes sociales & Charges à payer	15 810,37 €	3 072,00 €
TOTAL PASSIF	51 173,58 €	20 161,67 €

B- Présentation du budget prévisionnel 2016

Pascal Lagerbe et Chantal Chocardelle présentent le budget prévisionnel de l'année 2016, ci-dessous. Certains participants pointent le poids important de l'Agence de l'Eau dans le financement et s'inquiètent de la continuité de cette subvention. François Lesellier répond que nous cherchons à diversifier de plus en plus nos activités afin d'être moins dépendant d'un seul financeur. Chantal Chocardelle considère également que l'association devra avoir plus de réserves financières compte tenu du niveau de la masse salarial concernant les six salariés de l'association.

Finalement, le résultat devrait être positif en 2016.

Budget 2016 - L'École des Jardiniers

Dépenses:		Recettes :	
60 – Achats	8 400,00	70 – Ventes de produits finis	44 650,00
Prestations de service	1 000,00	3 fontaines	2 700,00
Achats matières et fournitures	5 400,00	crèche	2 500,00
Autres fournitures	2 000,00	Maison de l'enfance	1 500,00
		Epinettes	2 500,00
61 – Services extérieurs	10 300,00	Claté	1 200,00
Locations Reims - St brice	6 400,00	EPAHD	3 000,00
Entretiens et réparation	900,00	Fumay	5 000,00
Assurance	1 000,00	Jardin "coup de pousse"	6 725,00
Documentation	2 000,00	Armée du Salut	1 500,00
		Vente de plants	100,00
62 – Autres services extérieurs	36 400,00	Autres ventes (outils)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	28 000,00	Projets en voie de finalisation (prévision basse) Croix Rouge Epernay-	3 500,00
Publicité, publication	2 000,00	Sciences po -	1 600,00
Déplacements, missions	3 000,00	Animations (CRNIMC)	325,00
Services bancaires, autres	400,00	Territoire de Belfort (conférences)	1 000,00
Commissaire aux comptes et publication	3 000,00	Fmol	3 000,00
		Interventions pour des Ecoles	1 500,00
63 – Impôts et taxes	1 500,00	Epicerie sociale	7 000,00
Part employeurs à la formation	1 500,00		
Autres impôts et taxes	0,00	74 – Subventions d'exploitation	144 600,00
		Agence de l'eau	72 800,00
64 – Charges de personnel	140 000,00	Ministère de l'Agriculture	32 000,00
François, Julie, James, Angéline, Araik, Fanny	138 000,00	Région	20 000,00
Médecine du travail - autres charges	2 000,00	Reims métropole	10 000,00
		Ville de Reims périsco & Clairmarais	5 300,00
65 – Autres charges de gestion courante	0,00	DRAF	4 500,00
		75 – Autres produits de gestion courante	703,00
66 – Charges financières	0,00	Divers	200,00
		Dont cotisations, dons manuels, legs	503,00
68 – Dotations aux amortissements	3 000,00	76 – Produits financiers	100,00
		Livret A	100,00
		791- transfert de charges	14 000,00
		Aide à l'emploi	14 000,00
Total des charges	199 600,00	Total des produits	204 053,00
Résultat	4 453,00		



6) Votes

- Votes sur les quatre rapports présentés :
 - **Compte rendu de l'AG 2015**, vote à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre
 - **Rapport moral**, vote à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre
 - **Rapport d'activité**, vote à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre
 - **Rapport financier 2015**, vote à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre

- Vote de principes (l'adhésion au Claé, la création d'une antenne à Châlons) :
 - **Vote de principe sur Adhésion au CLAE**, pour les participants à l'activité « jardin du Claé » vote à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre
 - **Vote de principe sur la création d'une antenne à Châlons en Champagne** : vote à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre

- Vote sur le renouvellement du Conseil d'Administration :

Nouvelle composition :

- Frédérique Berthe
- Marie-Noëlle Jubénot
- Pascal Lagerbe
- Zineb Mahdoul
- Stéphane Mouchet
- Catherine Vallon
- Laure Vlérick

- Vote sur la **composition du conseil d'administration**, à l'unanimité : 9 pour, 0 abstention, 0 contre

Le nouveau conseil d'administration doit se réunir prochainement afin de procéder à l'élection du bureau.

Clôture de l'Assemblée Générale à 21h45